

DEPARTEMENT
DE L'AIN



ARRONDISSEMENT
DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-trois février deux mille vingt-six

*Le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 février 2026, s'est réuni sous la Présidence de Madame
Véronique RAVET, Maire*

Date de convocation :
11-02-2026

Date du Conseil :
23 - 02 - 2026

MEMBRES	PRÉSENTS	POUVOIRS	Votes Exprimés
27	19	4	23

Présents: RAVET V. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BARBERIS P. - KILIC D - YILMAZ Y. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - HASSOUN K. - LADRE R.

Objet :

APPROBATION
DU BUDGET
PRIMITIF 2026 -
BUDGET CENTRE
COMMERCIAL DU
PRE DES SAULES

Procuration est donnée par MILLET D. à CERQUEIRA C.
Procuration est donnée par NIOGRET C. à RAVET V.
Procuration est donnée par PARNALLAND E. à VINCENT B.
Procuration est donnée par MOREIRA J. à PERDRIX T.

Absents: BOURGEON A. - ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Excusé:

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.
Madame COLOMBET Martine est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : V. PITTION

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif présenté ci-dessous et faisant l'objet de la note de synthèse jointe en annexe.

Il est aussi demandé au Conseil Municipal d'autoriser Mme Le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre les chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Vu le débat d'orientation budgétaire du 18/12/2025

Vu la note de synthèse brève et synthétique

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à la majorité, avec une voix contre,

APPROUVE le Budget Primitif 2026, Budget Annexe Centre commercial du Pré des Saules, comme suit :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	77 470,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 042	=	50 000,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	100,00 €
Charges financières	Chapitre 66	=	1 300,00 €
Charges spécifiques	Chapitre 67	=	500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT =			129 370,00 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 042	=	8 370,00 €
Autres produits de gestion courante	Chapitre 75	=	121 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT =			129 370,00 €

Section d'investissement :

Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 040	=	8 370,00 €
Emprunts et dettes assimilées	Chapitre 16	=	23 500,00 €
Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	4 330,00 €
Immobilisations en cours	Chapitre 23	=	14 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT =			50 200,00 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitre 040	=	50 000,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	Chapitre 16	=	200,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT =			50 200,00 €

Secrétaire de séance,
Martine COLOMBET

Le Maire,
Véronique RAVET


